https://www.snetap-fsu.fr/Refaire-de-l-enseignement-des-langues-une-priorite-dans-l-enseignement-agricole.html



Refaire de l'enseignement des langues une priorité dans l'enseignement agricole public



- Pédagogie - Langues vivantes - Date de mise en ligne : samedi 6 janvier 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Copyright © SNETAP-FSU Page 1/3

Le 9 novembre dernier, le SNETAP-FSU a réuni son Collectif Langues vivantes animé par Gaëlle LEBAYON. Voici les différents sujets abordés.

Attestation langues vivantes en STAV : c'est TOUJOURS NON!

Celle-ci est chronophage et/ou surtout très mal comprise ou confuse. Il reste toujours des questions en suspens : faut-il une seule note ou plusieurs pour déterminer le niveau de la compétence ? À quel moment doit-elle être réalisée (à la fin de l'année de terminale ou en classe de terminale) ? Enfin, il n'y a toujours pas la possibilité de la valoriser sur Parcoursup ...

Le Collectif a décidé de rédiger et de porter auprès des collègues une pétition sur le sujet.

De la nécessité d'un appui/accompagnement/dialogue renforcés avec l'Inspection

Les enseignant-es de Langues considèrent que les temps d'échanges, de travail avec l'Inspection sont trop rares et se limitent trop souvent aux rendez-vous de carrière. Cet appui est notamment important dans le cadre de l'accompagnement aux rénovations par des formations disciplinaires que réclament nos collègues. L'enseignement des Langues dans le cadre du CECRL (enseignement par démarche actionnelle, enseignement par compétences, évaluation par palier et nouvelles modalités-évaluation scenario, compte rendu..) nécessite un appui de l'Inspection plus important. Si les collègues apprécient les regroupements type échanges de pratiques, ils ne remplacent pas la formation. Il est nécessaire de relancer des formations disciplinaires en Langues Vivantes. De plus, la disparition de la Conférence Langues a renforcé l'isolement des enseignants de LV dont les équipes sont très souvent restreintes dans les lycées agricoles (surtout les plus petits). Une nouvelle dynamique sur RESANA doit se mettre en place.

OU L'ON REPARLE DES SEUILS DE DÉDOUBLEMENT

C'est un des sujets majeurs des conditions d'enseignement des Langues Vivantes. Il faut le retour à un seuil obligatoire au lieu du seuil indicatif pour les dédoublements car il y a d'énormes différences selon les établissements. Ce seuil indicatif impose une régression pour un certain nombre de collègues par rapport au seuil à 24 obligatoire. Le Collectif Langues va demander l'appui de l'Inspection sur cette question des seuils. A minima, pour le respect du dédoublement à 21 et en réclamant un seuil à 20 élèves.

MAIS AUSSI DES HORAIRES

Nos échanges ont également porté sur l'indispensable augmentation des horaires de LV pour répondre aux exigences de la poursuite d'études. Comment accepter qu'on en soit réduit à 1,75h en Bac Pro et Techno actuellement ou encore 2h en <u>BTSA</u>! Mais ... 4h pour la future classe passerelle d'accès aux écoles vétérinaires ou

Copyright © SNETAP-FSU Page 2/3

Refaire de l'enseignement des langues une priorité dans l'enseignement agricole public!

agronomiques!

Le SNETAP-<u>FSU</u> continue de réclamer un horaire de 2h pour les 2 LV. En l'absence de moyens supplémentaires, la question d'un horaire supérieur pour la LVA doit être débattue. En effet, au final, les classes en LVA sont très souvent plus chargées créant donc des conditions d'apprentissage plus défavorables pour la LVA alors que la maîtrise de la langue est toujours plus souhaitée.

ÉVALUATIONS ET RÉFÉRENTIELS : DES BESOINS DE CLARIFICATION

Le Collectif LV du SNETAP-FSU considère que les référentiels et documents d'accompagnement ne permettent pas des évaluations harmonisées. Certaines grilles d'évaluation posent toujours des problèmes d'utilisation et d'interprétation. Cela peut aboutir à des injonctions contradictoires entre l'inspection et les PAJ, évidemment mal vécues par les collègues. Dans les échanges du jour, les collègues ont également abordé la question du contrôle continu. L'évaluation prend, en effet, le pas sur le nécessaire temps de l'apprentissage surtout par « l'obligation » de l'évaluation des 5 compétences langagières. Notre Collectif continue de militer pour le retour à des épreuves terminales.

ENSEIGNER AVEC DES OUTILS ADAPTÉS

Évidemment, enseigner les Langues Vivantes nécessite un matériel à minima : enceinte de qualité, vidéoprojecteur et ordinateur ... mais force est de constater que ce n'est pas encore systématique. Nombre de nos collègues n'en sont pas pourvus alors que beaucoup d'entre eux-elles n'ont pas de manuels. Ils-elles ne disposent aussi que de faibles ressources numériques spécifiques au MASA alors qu'une part importante du travail des enseignant.es de LV réside dans la recherche de supports. C'est aussi et ce sera un combat de notre Collectif en 2024.

Post-scriptum:

Le Collectif continue de se structurer et notamment à l'échelle des régions en mettant en place des référent es en région. Si vous êtes intéressés pour rejoindre le Collectif ou même agir régionalement, n'hésitez pas à nous contacter : snetap snetap-fsu.fr ou gaelle.lebayon educagri.fr

Copyright © SNETAP-FSU Page 3/3